

De gros moyens pour entretenir le sentier du lac de la Gruyère

Nombre de passerelles du sentier du lac se trouvent en piteux état. Elles seront toutes restaurées dans les mois à venir. Un **chantier important** qui a commencé à Pont-en-Ogoz, avec l'intervention d'un hélicoptère. Reportage.

FRANÇOIS PHARISA

PONT-EN-OGOZ. A l'ombre du viaduc de la Gruyère, au pied d'Avrydevant-Pont, quatre apprentis de Grisoni-Zaugg, accompagnés de Sébastien Golay, chef de chantier, sont au chevet du sentier du lac. Dans la fraîcheur matinale, les pieds dans la boue et équipés d'un casque de protection, ils scrutent le ciel.

Le bruit saccadé de l'hélicoptère se rapproche, recouvrant rapidement celui du trafic automobile qui descend de l'A12. A leurs côtés, Gil Pichard, assistant de vol chez Swiss Helicopter, micro devant la bouche, est en liaison directe avec le pilote. Tout le monde est prêt, impatient que l'opération commence. «Pour des apprentis maçons et construc-



«L'hélicoptère, c'est onéreux, mais plus rentable que de demander à des ouvriers de faire en haut en bas derrière une brouette et de devoir déplacer les machines.»

DOMINIQUE MACHERET

teurs de routes, des travaux de bétonnage par hélicoptère, ce n'est pas tous les jours. Ça leur fera de sacrés souvenirs», se réjouit Allan Monney, conducteur de travaux chez Grisoni-Zaugg et responsable formation pour le site de Bulle.

Le colis arrive. Suspendue au bout d'une élingue d'une cinquantaine de mètres, une benne de 300 litres de béton se faufille entre les arbres. Il faut viser juste. Au sol, les ouvriers parviennent à stabiliser la benne au-dessus d'un premier coffrage et tirent sur la poignée de largage pour laisser couler le béton. Ils en absorbent immédiatement les bulles d'air à l'aide d'un vibreur et s'assurent qu'il est bien étalé sur toute la surface. A peine ce coffrage rempli qu'ils se précipitent vers le suivant.

L'hélicoptère donne le rythme. Et il va vite. Deux à trois minutes la rotation – depuis la ferme située en

amont le long de la route cantonale, où un camion malaxeur prépare le ravitaillement. L'exercice sera répété une trentaine de fois. A 9 h 30, l'hélicoptère repart vers Epagny.

Incident déclencheur

Pour la réfection des 31 passerelles et 19 aqueducs qui jalonnent le sentier, l'Association du sentier du lac de la Gruyère (ASLG) a sorti les gros moyens. Pour éviter l'évitable.

«Le printemps dernier, une passerelle enjambant le Gérignoz, non loin de la step de Vuippens, s'est effondrée sous le poids d'une promeneuse. L'incident aurait pu être grave. On a alors décidé de toutes les restaurer», remémore Dominique Macheret, président de l'ASLG. Réalisés avec des billons de bois entre 2012 et 2015, bon nombre de ces ouvrages sont aujourd'hui pourris. En septembre dernier, les délégués des onze communes membres de l'association ont ainsi accepté de débloquer 470 000 francs pour les remplacer par des structures aux fondations en béton.

Expérience formatrice

A Pont-en-Ogoz, là où le ruisseau du Bry finit sa course dans le lac, les apprentis de Grisoni-Zaugg sont à l'œuvre sur le sentier depuis un peu plus d'une semaine. «Les coffrages ont dû être minutieusement préparés avant la venue de l'hélicoptère», relève Dominique Macheret, qui observe attentivement les opérations en cours. Forcément, quand la minute de vol coûte 42 francs, mieux vaut faire tout ce qu'il faut pour gagner du temps. «C'est onéreux, mais plus rentable que de demander à des ouvriers de faire en haut en bas derrière une brouette et de devoir déplacer les machines», affirme celui qui est aussi syndic de Botterens.

Ces travaux de bétonnage coûtent 50 000 francs, financés pour moitié par Grisoni-Zaugg à titre de sponsoring. «Cette expérience permet de resserrer les liens entre apprentis et formateurs. C'est très positif», souligne Allan Monney. Celle-ci se poursuivra encore la semaine prochaine sur un tronçon voisin entre le port du Bry et Rossens, avec une nouvelle intervention de l'hélicoptère pendant une matinée.

«Courant mars ou avril, nous poserons au-dessus des fondations les structures métalliques et les planches en bois. Puis nous attaquerons les autres passerelles, moins difficiles d'accès, à Pont-la-Ville, Botterens, Echarlens et Corbières», liste Dominique Macheret. Un sentier tout beau, tout neuf est ainsi espéré «d'ici à la fin de l'été». ■



Suspendue au bout d'une élingue, la benne de béton se faufille à travers les arbres. Au sol, les ouvriers la stabilisent au-dessus des coffrages et tirent sur la poignée de largage pour laisser couler le béton. PHOTOS JEAN-BAPTISTE MOREL



En bref

BULLE

Du changement au bar Bull & Bear

Le bar-discothèque situé sous l'Hôtel Rallye à Bulle, le Bull & Bear, est fermé depuis le week-end dernier. Il rouvrira en fait courant mars, sous un autre nom, le Mao club. «Cela fait cinq ou six ans que nous exploitons ce bar en propre et cherchions depuis quelque temps à le louer en gérance libre. La charge nous demandait une trop grande énergie», explique Stéphane Schläppy, administrateur du Rallye, qui précise que l'établissement changera de tenancier et subira quelques modifications au niveau de la décoration, mais restera un bar de nuit comme il l'est actuellement. **FP**

La gratuité pour les retraités?

TRANSPORTS PUBLICS. Par le biais d'une motion, les députés socialistes Nicolas Repond (Bulle) et Xavier Ganiot (Fribourg) demandent «la gratuité des transports publics fribourgeois pour les personnes ayant atteint l'âge légal de la retraite». Cette proposition, estiment-ils, «serait certainement un outil qui leur permettrait de rester indépendantes et autonomes, tout en ayant un impact non négligeable sur la consommation énergétique».

Les motionnaires justifient ainsi leur démarche: «Pour une très grande part de la population, et plus particulièrement pour les personnes âgées, conduire signifie souvent pouvoir continuer à vivre.» Et renoncer au permis «n'est pas une décision facile à prendre, en particulier pour les personnes résidant loin des centres urbains». La gratuité des transports publics les aiderait à conserver leur autonomie. Ce serait aussi «du baume au cœur» pour les aînés, dont

les finances sont «de plus en plus maigres, voire souvent au seuil du niveau de pauvreté».

Pour Nicolas Repond et Xavier Ganiot, «cette solution favoriserait le désengorgement du trafic routier, la diminution des risques d'accidents, des économies d'énergie ainsi qu'une baisse de la pollution». Les députés demandent donc au Conseil d'Etat de mettre en place ce système de gratuité, en lui laissant «le soin de déployer le dispositif légal en ce sens». **EB**